

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE DU COMITE DES FETES DE JAMBVILLE DU 12 JANVIER 2024

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901 sis au 52 Rue du Moustier 78440 JAMBVILLE

Le 12 janvier 2024 à 19h05, à la salle des mariages de la mairie de Jambville, s'est réunie l'assemblée générale.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale pour décider ce qu'il suit :

- 🚩 Mot de la présidente
- 🚩 Présentation du bilan moral et financier de l'association
- 🚩 Présentation du comité projet + inscription
- 🚩 Point section gym
- 🚩 Election du bureau
- 🚩 Evènements de l'année 2024
- 🚩 Questions diverses

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne Mme HUMBERT Nawal en qualité de présidente de séance et Mme GERARD Gaëlle en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Présentation des comités projet
4. Cotation section gym
5. Election du bureau
6. Programme de l'année 2024
7. Questions diverses

Un remerciement général à tous les bénévoles que nous avons eu tout au long de l'année pour nos divers évènements. La municipalité et le château des scouts sont aussi remerciés pour leur soutien et leur aide matérielle et technique. Le matériel est entièrement prêté gratuitement par le château des scouts.

1. Rapport moral

Activité 2023 :

En juin : notre célèbre fête du village

En septembre : 2^{ème} brocante en collaboration avec les diverses associations de notre village

En décembre : marché de Noël à la salle des fêtes

Une très belle réussite pour l'ensemble de ces événements.

Un nouveau remerciement en faveur de la mairie car nous considérons en plus de la subvention annuelle que le blocage de la salle des fêtes pour nos manifestations engendre un coût pour la commune.

2. Rapport financier

Le trésorier de l'association présente aux membres effectifs les comptes annuels. (Documents en annexe)

Un rappel concernant la clôture très difficile du compte ouvert à la banque postale. Et des frais de clôture.

Nous rappelons que le compte bancaire de l'association est désormais à la société générale.

Solde du compte bancaire au 12 janvier 2024 : 3 335,22 €

Solde de la caisse au 12 janvier 2024 : 68,05 €

Détail divers encaissements/décaissements :

Subvention de la mairie : 3 500 €

Section gym club : + 841,97 €

Bénéfices / déficits par manifestation + diverses dépenses :

Fête du village : - 1 128,16 €

Soirée cinéma : - 78,49 €

Brocante : + 356,08 €

Halloween : - 179 €

Marché de Noël : - 65,13 €

Matériel (réfrigérateur, crêpière) : - 789,93 €

Divers (assurance, frais postaux/bancaires ...) : - 803,53€

À la suite de cette présentation, l'assemblée générale décide d'adopter à l'unanimité les comptes annuels de l'exercice.

3. Présentation comités projet

Pour permettre au plus grand nombre d'intégrer le comité des fêtes et de s'y investir, des groupes de projets par événement vont être créés. Les personnes qui intégreront ces groupes piloteront et organiseront les événements.

En annexe, les listes d'inscription des personnes par projet.

À la suite de cette présentation, l'assemblée générale décide d'adopter à l'unanimité la création de ces comités.

4. Section gym

Il est décidé de ne pas augmenter la cotisation des adhérents de la section gym cette année.

La section sera conservée comptablement par Dominique Touzot jusqu'au 30 juin 2024.

Il faudra prévoir une dépense de 500 € en achat de matériel (tapis, balle de massage ...)

À la suite de cette présentation, l'assemblée générale décide d'adopter à l'unanimité ces dépenses et cette gestion.

5. Election du bureau

Après démission du bureau. Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer le nouveau bureau de l'association.

Il rappelle que conformément aux statuts, le bureau peut être composé de 6 membres, élus par l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote est à main levée et les membres sont élus à l'unanimité.

– Président : Laurent MALETREZ

– Vice-présidente : Anne OUERDANE

– Trésorière : Silvia GARCIA

– Trésorière adjointe : Marion CHALAS

– Secrétaire : Sylvain DAVID

– secrétaire adjoint : Paulo GARCIA

6. Programme de l'année 2024

Les idées sur les événements à programmer sur 2024 seront les suivants :

Le 5 mai : Une course de caisse à savon

Le 15 juin : la fête du village

En septembre : brocante en collaboration avec les diverses associations de notre village

Le 6 décembre : marché de Noël à la salle des fêtes

7. Questions diverses

Comment les groupes de projets pourront avoir l'accord et le montant des dépenses par manifestation ?

Il est répondu qu'un membre du bureau sera obligatoirement inscrit dans chaque comité projet et fera la liaison entre le comité et le bureau.

Fin de la séance à 19h50

Fait à Jambville, le 14 janvier 2024

La Présidente de séance

Mme HUMBERT



La Secrétaire de séance




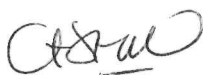
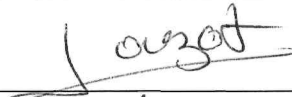
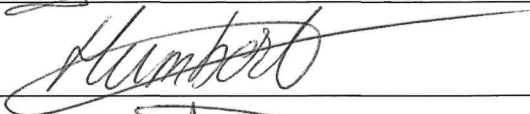

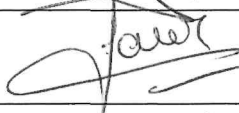





Mme GERARD

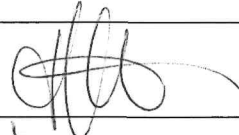


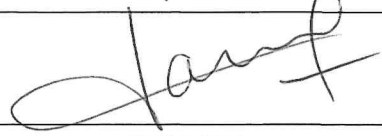
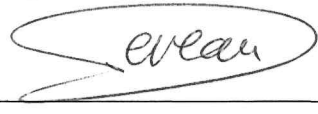


FEUILLE DE PRESENCE A L ASSEMBLEE GENERALE DE L ASSOCIATION

Feuille de présence

à l'assemblée générale du 12 janvier 2024

Membres de l'association	Signature
Gerard Gaëlle	
RONDEAU Christelle	
MALETROZ Laurent	
CASANO Sébastien	
TOUZOT Dominique	
Humbert Nouval	
HELLEBOIS MICHEL	
JACOB Catherine	
DAVID Sylvain	
POUFFRET Sébastien	
CHALAS Marion	
Anne. verdane	
LOPET Michel	

GARCIA Silvia	
Garcia Paulo	
NARCHAL Michele	
NARCHAL Jean-Luc	
DEVEAU Sandrine	

La présente feuille de présence faisant apparaître que **18** membres sont présents est certifiée exacte et sincère par le président et le secrétaire de séance.

Fait à Jambville, le 12 janvier 2024.

La présidente de séance

La secrétaire de séance



2023

BALANCE GENERALE Total

34 258,36

34 258,36

- BRAVO

compte	intitulé	débit	crédit	solde
101000	capital	-	-	-
106000	réserves	-	3 132,40	3 132,40
120000	résultat de l'ex. bénéf.	-	-	-
129000	résultat de l'ex. pertes	-	-	-
	Total classe 1	-	3 132,40	3 132,40
401cosec	Mairie Meulan	-	-	-
	Total classe 4	-	-	-
514000	LA POSTE	38,04	38,04	-
517000		-	-	-
531000	CAISSE	5 553,05	5 485,00	68,05
581000	SOCIETE GENERALE	15 730,34	12 395,12	3 335,22
	Total classe 5	21 321,43	17 918,16	3 403,27
606300	MATERIEL	789,93	-	789,93
606400	FETES DU VILLAGE	4 762,51	3 634,35	1 128,16
618100	Pâques	-	-	-
623300	Assemblée générale 2023	69,90	-	69,90
623600		-	-	-
625100	EPGV	2 288,97	3 130,94	- 841,97
625700	HALLOWEN	179,00	-	179,00
626000	FETES DU PRINTEMPS	-	-	-
627000	services bancaires Poste	114,98	-	114,98
633300	BROCANTE	1 493,12	1 849,20	- 356,08
635400	Soirée Cinéma	196,98	118,49	78,49
635800	ASSURENCE MAAF	409,00	-	409,00
641000	Services bancaires Société	209,65	-	209,65
645100	MARCHE NOEL	1 039,95	974,82	65,13
645300	Frais Postaux	-	-	-
646400		-	-	-
655100		-	-	-
687500		-	-	-
	Total classe 6	11 553,99	9 707,80	1 846,19
708000		-	-	-
740000	SUBVENTION JAMBILLE	500,00	3 500,00	3 000,00
741000	Report EPGV	882,94	-	- 882,94
741700		-	-	-
768000		-	-	-
778200		-	-	-
740100		-	-	-
740200		-	-	-
740300		-	-	-
742000		-	-	-
742100		-	-	-
742500		-	-	-
742800		-	-	-
742900		-	-	-
741200		-	-	-
741500		-	-	-

Comite des fêtes de Jambville

SECTION EPGV 2023

Résultats au 31/12/2023

GYM VOLONTAIRE

RECETTES

	EFFECTIFS		cotisations 2023/2024	€
	RAPPEL 2022/2023	EFFECTIFS 2023/2024		
	24	22	75,00	1 650,00
		1	38,00	38,00
solde sur exercice 9/2022-8/2023 + DOTATION				803,14
TOTAL	24	23		

TOTAL RECETTES 2 491,14 €

NOMBRE DE COURS

32

DEPENSES

Indemnités KM prof		0,697 €	
Indemnités (carte cadeaux)	1	150 €	150,00 €
Règlement licence prof			
Réaffiliation			49,00 €
licences + inscription CODEP	25	28,00 €	700,00 €
chocolat Noël carrefour			18,17 €
Repas Tanny			
GEVEDIT			732,00 €

TOTAL DEPENSES 1 649,17 €

delta

841,97 €

